

MRC de Papineau



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la MRC de Papineau tiendra une assemblée publique de consultation dont l'objet est de présenter un projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) (3^e génération), règlement numéro 159-2017, en vigueur depuis le 21 février 2018, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le mardi, 15 octobre 2024 à 19 heures à la salle Norman MacMillan de la MRC de Papineau, située au 266, rue Viger à Papineauville.

Le projet de règlement a pour objet de lever l'interdiction de tout lotissement ou aliénation sur les terrains originaux des sites architecturaux identifiés au SADR (3^e génération).

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de chaque municipalité du territoire de la MRC de Papineau ainsi qu'aux bureaux administratifs de la MRC de Papineau, au 266, rue Viger, à Papineauville.

Toute personne qui le désire peut envoyer leurs commentaires par écrit à monsieur Pierre Duchesne, aménagiste, à l'adresse suivante : p.duchesne@mrc-papineau.com.

Donné à Papineauville, ce 27 septembre 2024

Roxanne Lauzon Directrice générale et greffière-trésorière